Neomis
Conseil & Formation

Nous contacter
Tel : 04.78.85.75.44 / Fax : 04.78.85.29.53
Mail : contact@neomis.fr
www.neomis.fr

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP)

2S - Secteur sanitaire, social et aide à la personne

PUBLIC CONCERNE

Tous les salariés des secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite…

***Prérequis** : aucun*

ORGANISATION

Durée du stage : 3 jours (21 heures)

Participants : de 6 à 12 personnes.

Méthodes pédagogiques : Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience. Utilisation d'une caméra pour filmer les participants avant et/ou pendant la formation. Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

Matériel pédagogique : caméra, vidéoprojecteur, charges spécifiques à l'entreprise

Intervenant : Formateur spécialiste en ergonomie des postes

Validation de la formation :
- Délivrance d'un certificat PRAP
- Attestation individuelle de formation

Lieu du stage : dans vos locaux

Dates du stage : selon vos disponibilités

CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4541-8: l'employeur doit faire bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :
- d'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte
- d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations ; au cours de cette formation, qui doit être essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont instruits sur les gestes et postures à adopter pour réaliser en sécurité les manutentions manuelles.

Un **support de formation** est remis à chaque stagiaire

OBJECTIFS

- ✓ Situer l'importance des atteintes à la santé et leurs conséquences
- ✓ Situer la place de l'activité physique dans la situation de travail
- ✓ Connaître le fonctionnement du corps humain
- ✓ Identifier et caractériser les éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Connaître les principes de prévention et d'aménagement dimensionnel
- ✓ Connaître les principes de base de manutention de personnes à mobilité réduite

PROGRAMME

LES ATTEINTES A LA SANTE ET LEURS CONSEQUENCES
- Les notions d'accident de travail (AT) et de maladies professionnelles (MP)
- La nature et l'importance des AT et MP
- Le coût humain et financier

LA PLACE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LA SITUATION DE TRAVAIL
- La place de l'activité physique dans la situation de travail
- La notion de situation de travail

LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN
- Les principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
- Les facteurs de risques

ELEMENTS DETERMINANTS L'ACTIVITE PHYSIQUE SUR LE POSTE DE TRAVAIL
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur
- Les déterminants de l'activité physique
- Les conséquences sur la santé
- Les pistes d'amélioration des conditions de travail

LES PRINCIPES DE PREVENTION ET D'AMENAGEMENT DIMENSIONNEL DES POSTES DE TRAVAIL
- Les principes généraux de prévention
- Les principes d'aménagement dimensionnel
- La formalisation et à la hiérarchisation des pistes d'amélioration

LES PRINCIPES DE BASE DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORTS
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Exercices pratiques

LES PRINCIPES DE BASE POUR LA MANUTENTION DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
- Les spécificités liées à la situation
- Evaluation du potentiel de la personne à mobilité réduite
- Principes de manutention des personnes à mobilité réduite
- Exercices pratiques